Rapport des observations envoyées a l'academie le 19. 8bre 1775 par Mr Maigrot un de ses Correspondans ~~Chirurgien~~ a Bansonniere

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE N 1462

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

L'on propose dans cet ouvrage d'agrandir par des incisions transversalles, les petittes plaies penetrantes dans les articulations.
Deux choses, dit Mr Maigrot, sont causes en pareil cas de tous les accidens qui surviennent; la petittesse de la plaie et la section incomplette de quelques parties tres sensibles comme les tendons et les aponevroses.

Pour prouver cette assertion l'auteur met en comparaison deux cas de cette derniere espece, avec quatres autres ou les plaies faittes par des os fracturés ou seulement luxés et par des instrumens tranchans estoient transversalles d'une etandue assez considerable et dont neanmoins la parfaitte guerison s'est obtenue par des moyens tres simples, en peu de temps.

Il n'a pas suffit a un homme aussi instruit que Mr Maigrot, d'avoir etayé sa proposition d'autant de faits de pratique, il a cru devoir en rendre raison de la maniere suivante.

Dans une grande plaie de cette espece, la sinovie, dit-il, s'écoule facilement au dehors et sans s'infiltrer dans le tissu des parties qu'elle parcourt pour y parvenir. Il en est de même des autres humeurs contenues dans les petits vaisseaux des parties coupées et dont le degorgement s'opere avec facilité. il ne se fait donc point dans leur interieur ny dans leur voisinage, cet arest d'humeur, cette espece de congestion primitive, principe de l'engorgement d'ou proviennent l'inflammation, l'etranglement, la douleur et tant d'autres accidens consecutifs. toutes les parties coupées, l'estant complettement

les fibres

ARC 40 n° 54

les fibres qui les Composent, se retractent regulierement et sans Cette douleur quelquefois atroce qui accompagne ou suit de près La retraction irreguliere de quelques fibres d'une partie Sensible. Une telle plaie, Surtout quand elle transversalle, n'est ordinairement Sujette qu'a de Legers accidens, qui cedent asses promptement a des remedes Simples et propre a les Combattre. jl Suffit presque toujours, pour en obtenir la guerison, de Soutenir la partie dans une Situation qui en fasse tant dans toutte leur etandüe l'agglutination de ses bords, ne S'oppose point d'ailleurs a L'écoulement favorable des humeurs qui doivent en Sortir. Le Seul inconvenient qui Suit ordinairement Cette guerison, est la difficulté plus ou moins grande de Mouvoir La partie ce qui peut provenir et de L'epaississement de l'humeur Sinovialle dans l'articulation et des Cicatrices qui ne se prêtent pas d'abord aisement aux differens Mouvemens dont elle est Susceptible, Mais le temps Seul, plus ou Moins Long, quelques Moyens faciles, tels que des embrocations, Les douches et L'exercice y remedient ordinairement.

Dans une petitte plaie au contraire, Comme Celles qui Sont faittes par une Cause Simplement piquante, il ne se rencontre aucune de ces dispositions avantageuse. La Sinovie et les autres humeurs, S'arrestent, S'infiltrent et S'epaississent dans son interieur. il n'y a que quelques fibres de Coupées qui se retractent, et leurs voisine en Supportant toutte la force Contractille sont dans un etat passif et si violent qu'elle ni resistent Souvent pas Long temp, sans se rompre. Dela L'engorgement, L'inflammation, L'etranglement, La douleur, La Suppuration, quelquefois Suivies promptement de Depôts, de Carie, de fistules, de gangreanne, d'Ankilose, avec gonflement de toutte l'articulation, amaigrissement, racourcissement ou quelqu'autre Mauvaise dispositions des parties articulées ensemble.

Pourquoi donc! En pareille Circonstance, Continua Mr Maigrot, et apres avoir Employé inutilement quelques remedes plus Simples, ne se determineroient-t'on pas a inciser transversalement ces petittes plaies, et a s'opposer par ce moyen a tant d'inconveniens si Considerables; les Meilleurs praticiens ne Balancent point a en agir ainsi, et touttes les fois que cela est necessaire, a l'egard des parties tendineuses ou aponevrotiques.

ils n'hesitent pas même en pareil cas de couper entierement les tendons les plus considerables, dont on scait d'ailleurs que la reunion s'obtient parfaitement. Cette pratique ne pourroit-elle point avoir egallement lieu, pour les petittes plaies penetrantes dans les jointures; en menageant toutte fois, autant qu'il seroit possible la capsulle articulaire?

La proposition de Mr Maigrot n'est certainement pas nouvelle quant a la pratique. il n'est guère de praticiens en effet qui n'aient vu ou connu des faits pareils a ceux qu'il rapporte dans ses observations. les grandes plaies penetrantes dans les articulations se rencontrent surtout apres des combats a armes blanches. les petittes ne sont que trop communes partout. On scait depuis longtemps que ces dernieres sont sujettes a beaucoup plus d'accidens que les premieres, qui ne se guerissent cependant pas toujours aussi aisement qu'il semble que Mr Maigrot ait voulut le dire, surtout quand elles sont faittes par des os cassés ou luxés, et par des corps qui ne sont pas bien tranchans. C'est un principe reçu et confirmé par l'experience, qu'apres avoir employé inutilement d'autres moyens, il faut pour eviter de plus grands accidens, debrider ou aggrandir une plaie quand ceux qui l'accompagnent sont urgens et qu'ils dependent de l'etranglement ou de l'engorgement. Si ceux qui ont etabli ce principe, ne l'ont point appliqué particuliairement aux plaies penetrantes des articulations, je ne crois pas pour cela qu'ils aient voulu les en excepter entierement. il est vrai que cette sorte de plaies ont paru meriter a cet egard plus de circonspection que touttes autres, et cela vraisemblablement, parce qu'elles sont sujette a rester fistuleuse et que les grandes cicatrices sur les articulations en genent quelquefois beaucoup et longtemps les mouvemens. Quoiqu'il en soit je pense que la pratique de Mr Maigrot doit avoir lieu dans les cas ou il la propose et qu'il a le merite de l'avoir plus particulierement recommandé.

L'on trouve encore dans cet ouvrage une observation concernant un enfant a qui l'on avoit arraché, soit disant, les parietaux,

En voulant au moyen du Crochet le Debarasser de l'enclavement.
Cet enfant avoit huit ans et jouissoit d'une tres bonne Santé lorsque
Mr Maigrot s'est assuré de la chose par la vue des parietaux qui
lui ont eté montré, et l'examen attentif de la tette du d. enfant, ou
il a effectivement reconnu un deffaut considerable d'ossification a
la place de ces os, et une Conformation tres irreguliere, provenante
suivant lui, du Cerveau qui n'estant plus borné en cet endroit par
des lamelles osseuses, il avoit formé une espece d'Eventration, et
par la Compression qu'il exercoit avoit fait contracter adherence
entre la dure mere la calotte ~~aponevrotique~~ et le cuir chevelu.
il se pourroit bien que ce qui a paru estre des parietaux entiers,
n'en fut que des portions. D'ailleurs ce fait est tout a fait extraordinaire
et je ne crois pas qu'il puisse estre d'aucune utilité.

Si Mr Maigrot n'estoit pas Correspondant de l'accademie
son ouvrage pourroit bien meriter qu'elle le gratifia d'une petitte
Medaille; Mais en cette qualité ce chirurgien lui doit quelques
tribut, sans aucune pretention. au surplus je ne doutte pas
qu'elle n'ait d'autre occasion d'en ~~faire~~ usage avec plus de
raison et ~~cette~~ ~~piece~~ ~~tres~~ c'est le vrai qui pourroit la determiner
sur ce point.

Deliberé a paris ce 28 mars 1776. C. Devilliers